

**Zeitschrift:** Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles  
**Herausgeber:** Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel  
**Band:** 16 (1882)  
**Heft:** 5

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

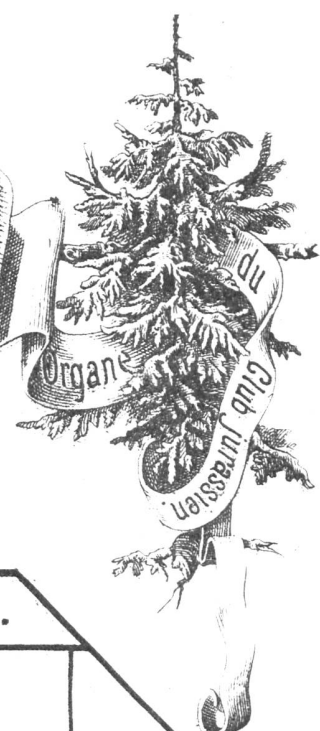
**Download PDF:** 04.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> Mai 1882.

Ce journal paraît une fois par mois. On s'abonne au prix de fr. 2.50. par an chez M. le Dr Guillaume à Neuchâtel.



## RÉPARTITION DES BATRACIENS DANS LE DISTRICT DE NEUCHÂTEL.

| II. Reptiles dipnoés.  |            | Localités. Habitat.                   |
|--|------------|---------------------------------------|
| 1. <i>Rana esculenta</i> .<br>La grenouille verte.           | Liné.      | Petit lac de St Blaise,<br>Cressier.  |
| 2. <i>R. temporaria</i> .<br>La grenouille des prairies.     | Liné.      | Petit lac de St Blaise,<br>Epagnier.  |
| 3. <i>Alytes obstetricans</i> .<br>Le crapaud accoucheur.    | Laurenti.  | Marnière de Hauterive,<br>Maujobia.   |
| 4. <i>Bombinator igneus</i> .<br>Le crapaud à ventre orange. | Laur.      | St Blaise, Cornaux,<br>Epagnier, etc. |
| 5. <i>Bufo vulgaris</i> .<br>Le crapaud ordinaire.           | Laur.      | Pierre-à-Bot.                         |
| 6. <i>Bufo calamita</i> .<br>Le crapaud des joncs.           | Laur.      | Bas du Mail.                          |
| 7. <i>Hyla viridis</i> .<br>La Rainette.                     | Laur.      | Hauterive.                            |
| 8. <i>Salamandra maculosa</i> .<br>La salamandre tachetée.   | Laur.      | Ici et là. Yausoyon.                  |
| 9. <i>Eriton cristatus</i> .<br>Le triton à crête.           | Laurenti.  | Cressier (Jeunes en Septembre)        |
| 10. <i>E. alpestris</i> .<br>Le triton des alpes.            | Laur.      | Marnière de Hauterive.                |
| 11. <i>E. lobatus</i> .<br>Le triton lobé.                   | Otth.      | cressier.                             |
| 12. <i>E. palmatus</i> .<br>Le triton palmipède.             | Schneider. | Cressier. Hauterive.                  |

Batraciens Anoures. Anura.

Bat. Urodèles. Urodela.

fin.

## LES NOUVELLES GROTTES DU COL-DES-ROCHES.

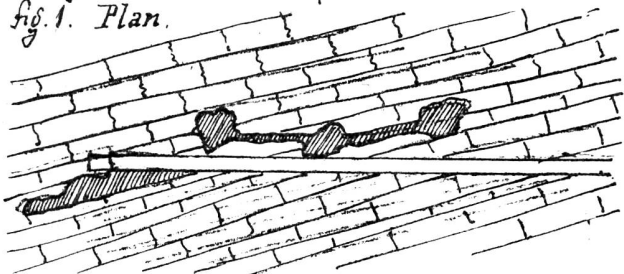
### (second article)

Ainsi que nous l'avons annoncé, nous revenons sur les grottes du Col-des-Roches et sur les phénomènes souterrains qu'elles nous permettent d'observer.

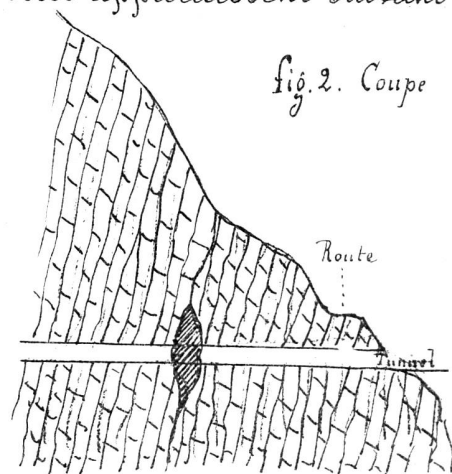
Disons d'abord qu'une quatrième cavité a été découverte tôt après la publication de notre premier article. Celle-ci se trouve à gauche de l'axe du tunnel et l'on n'aperçoit aucune trace de communication avec les trois autres. Elle se présente sous forme de couloir allongé, de deux à trois mètres de hauteur et cinq ou six de longueur. Le fond est jonché de blocs tombés des parois et du plafond. De nombreuses stalactites tubulaires, d'un blanc jaunâtre, semblables à celles que nous avons signalées déjà, tapissent le plafond; chacune d'elles tient encore en suspension une goutte d'eau.

Ailleurs c'est un revêtement de cette matière plastique appelée par les anciens "lait de lune" qui imite une broderie en festons.

Le croquis ci-dessous indique grossièrement la position topographique au plan de nos quatre cavités. Comme on le voit, elles apparaissent suivant fig. 1. Plan.



un axe parallèle à la direction des strates (fig. 1), orientées Est-Ouest et disposées verticalement (fig. 2).



Comme on le voit, aucune de ces cavités n'était en communication avec l'extérieur avant que les mineurs eussent pénétré dans le massif calcaire au milieu duquel elles nous apparaissent.

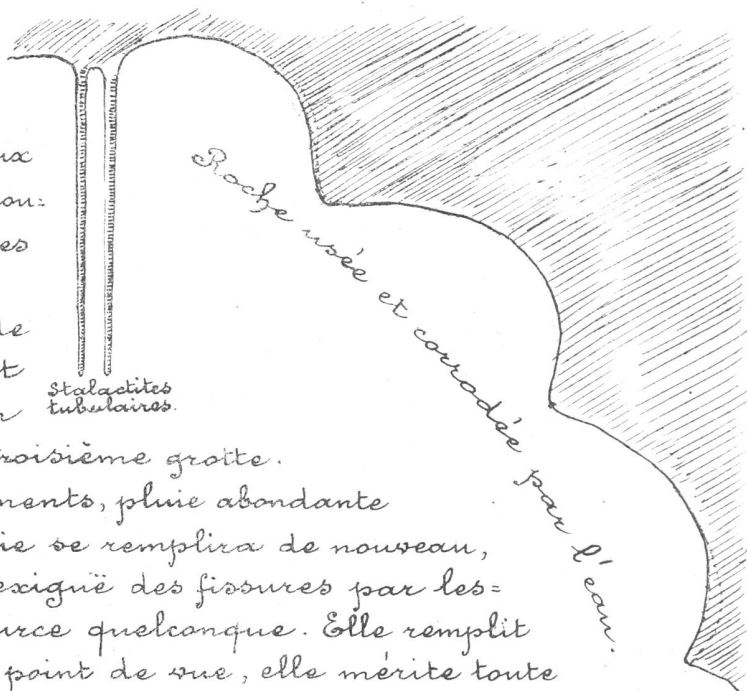
Si nous consultons le petit mémoire consacré à la classification des cavernes du Jura, par notre regrettable ami et collègue M. Desor, nous voyons qu'elles ne correspondent exactement à aucun des types qu'il a décrits et figurés sous le nom de **Grotte**, d'**Emposieu**, de **Cave** ou de **Baume**. Il y aurait une certaine analogie avec la **Galerie**, mais ici le creusement ne peut être attribué à l'érosion de l'eau agissant mécaniquement et en masse. Les vides sont dus à l'écartement des couches, au moment du soulèvement, et l'action de l'eau s'est manifestée au point de vue chimique seulement. En effet, nous l'avons déjà dit, les parois présentent l'aspect le plus curieux par les effets d'érosion, de corrodation des gouttes d'eau qui en ont sculpté la surface avec une régularité surprenante. Ce sont des enfoncements de un à deux centimètres de profondeur, de trois à quatre

de diamètre, séparés par des arêtes sises. Ce sont, en un mot, de petites écuelles renversées, dont le fond est rugueux et contraste avec la surface moutonnée et arrondie des stalactites et des stalagmites.

Une preuve incontestable de l'action lente de l'eau nous est fournie par la disparition, en huit jours, de l'eau de notre troisième grotte.

Il est évident qu'à certains moments, pluie abondante ou fonte de la neige, notre galerie se remplit de nouveau, en raison de la dimension trop exigüe des fissures par lesquelles elle va rejoindre une source quelconque. Elle remplit ici l'office de régulateur. A ce point de vue, elle mérite toute notre attention et nous espérons bien revenir encore sur ce sujet si plein d'intérêt pour tous ceux que préoccupe la question de la circulation souterraine de l'eau et de la formation des sources.

A. Jaccard.



**LES VIPÈRES** sont très communes dans les environs des Gorges de l'Areuse; elles ont choisi pour leur domicile de prédilection les carrières et les éboulis de pierres qui avoisinent la grotte de Vert. Le remblai de la gare de Chambrelin en fourmille et il n'est pas rare de voir les poules du restaurateur de cette gare, leur livrer des combats meurtriers dans lesquels ces dernières restent ordinairement maîtresses du champ de bataille; les plumes hérissées elles attaquent ces animaux venimeux et les tuent à coups de bec pour les dévorer ensuite.

Sur la ligne du chemin de fer franco-suisse, au dessous de la métairie de Vert, les gardes-voie ont trouvé souvent des vipères gigantesques près des rails, coupées en deux par les locomotives. L'été dernier on en a vu sept écrasées dans un espace assez restreint, et une autre fois on en a compté 10 tuées dans le même endroit.

Peut-être que ces reptiles, qui aiment extrêmement le chaud, sont attirés près des rails du chemin de fer par la chaleur qu'ils dégagent, ayant été échauffés par le soleil; sans cela on ne comprendrait pas qu'autant de vipères aient été trouvées tuées à la même place.

Un ancien clubiste

### LES RÉOLUTIONS DU CONGRÈS GÉOLOGIQUE DE BOLOGNE.

L'un des obstacles les plus insurmontables au progrès de la géologie, était jusqu'ici le défaut d'entente sur la nomenclature des terrains ou masses mi-

minérales qui constituent le globe terrestre. Le congrès géologique international de Bologne vient de mettre fin à la confusion qui régnait dans les expressions en diverses langues par l'adoption des règles suivantes:

Le mot **formation** sera envisagé dans un sens général et pris dans le sens de **mode de formation** ou **origine**; ainsi: formation marine, formation lacustre, formation volcanique.

Le mot **terrain** est également réservé à l'usage commun: on dira les terrains sédimentaires, les terrains cristallins. Il en sera de même du mot **roche**, qui indique plus spécialement la nature: roche calcaire, roche argileuse. C'est du reste ainsi qu'il a toujours été compris.

Au point de vue de leur âge, les masses minérales ou terrains sont classés hiérarchiquement dans le double sens de la chronologie et de la stratigraphie. La division fondamentale est le **Groupe**, avec son correspondant l'**Ere**. Le Groupe se divise en **système**, avec correspondant **Période**. Puis vient la **série** ou l'**Epoque**, l'**Etage** ou l'**Age** et enfin l'**Assise**.

Le tableau suivant donnera une idée de la disposition appliquée des décisions du Congrès. Disons seulement qu'aucune décision n'a été prise quant à l'usage des désinences **aire** et **ique**, que nous faisons figurer à titre provisoire et pour l'intelligence du tableau.

| <b>Groupe</b> ou <b>Ere</b> | <b>Système</b> ou <b>Période</b> | <b>Série</b> ou <b>Epoque</b>   | <b>Etage</b> ou <b>Age</b>           | <b>Assise</b>  |
|-----------------------------|----------------------------------|---|--------------------------------------|--|
| Tertiaire                   | Pliocénique                      |   |                                      |  |
|                             | Miocénique                       |   |                                      |  |
|                             | Eocénique                        |   |                                      |  |
| Secondaire                  | Crétacéique                      | de la craie<br>des Grès-verts<br>du Néocomien   | Urgonien<br>Hauterivien<br>Valangien | de la Pierre jaune<br>des Marnes bleues<br>de la Marne jaune |
|                             | Jurassique                       |   |                                      |  |
|                             | Triasique                        |   |                                      |  |
|                             | Carbonique                       |   |                                      |  |
| Primaire                    | Devonique                        | Ce sera au prochain congrès, à Berlin en 1884, à statuer sur les développements à donner à la nomenclature géologique internationale... A. S. |                                      |  |
|                             | Silurique                        |   |                                      |  |
|                             | Aurélienne                       |   |                                      |  |

**LA POINTE DE FLÈCHE** en fer, dont ci-joint le dessin, grandeur naturelle, a été retirée par M. Bouga, instituteur à Marin, de la station de la Seine, près Epagnier. C'est une trouvaille intéressante, car on croyait que cette station ne renfermait pas de flèches gauloises avec douille. (Desor, Salafittes).



D'après un dessin  
de M. H. Zintgraf.

Ce beau spécimen est devenu la propriété du Musée de Neuchâtel.

St. Polaise, 1882.

Hermann Zintgraf.